

Quatre villes du Pays d'Arles à l'heure olympique

JO PARIS 2024 Arles, Saint-Martin-de-Crau, Barbentane et Cabannes labellisées "Terre de Jeux"

La nouvelle est tombée le 20 novembre dernier, lors du congrès de l'Association des maires de France. Ce jour-là, 500 premières communes ont reçu le label "Terre de Jeux". Une marque inédite pour accompagner le rendez-vous olympique de 2024 à Paris, mais également dans de nombreux sites hôtes, dont Marseille. Ce label permet d'impliquer toutes les collectivités dans cette aventure que la France n'avait plus goûtée depuis... un siècle! C'est dire l'attente autour de l'événement.

Dans le Pays d'Arles, quatre communes sont déjà devenues "Terre de Jeux" avec Arles, Saint-Martin-de-Crau, Barbentane et Cabannes. Ces villes devraient être rejointes par d'autres collectivités du territoire, plus de 1000 candidatures ayant été reçues par le Comité d'organisation Paris-2024. "C'est top, ça se passe très bien, se réjouit-on du côté

"C'est un label ouvert. Chacun contribue selon ses moyens."

LE COMITÉ D'ORGANISATION



Les communes labellisées "Terre de Jeux" s'engagent à valoriser les Jeux olympiques de Paris 2024 durant 4 ans et demi à travers diverses actions.

/PHOTO L.R.

de Paris-2024. *Ce n'est pas évident de se projeter. Les Jeux, ce n'est que dans quatre ans et demi. Les élus ont également d'autres priorités avec les élections municipales en mars. Mais ils ont bien répondu présent*". Depuis novembre, le nombre de villes labellisées s'est étoffé. Au total, 740 communes et quatre régions sont "Terres de Jeux". D'autres devraient suivre dans les prochains mois, le comité d'organisation procédant par vague de

labellisations.

La marque olympique étant protégée, ce nom permet aux communes engagées de communiquer autour de l'événement olympique par le biais d'affiches, de rencontres sportives et de bien d'autres rendez-vous pour préparer la population aux JO. Mais "Terre des Jeux" n'est pas une simple marque, un logo que chaque ville inscrit dans ses courriers officiels. Ce label réclame une forte implication de la part des

collectivités. Lors de la journée olympique du 23 juin par exemple, elles peuvent organiser des événements avec les habitants ou des rencontres avec des athlètes locaux. Durant les Jeux de Tokyo en août prochain, des retransmissions publiques ou des épreuves sportives peuvent être envisagées. "C'est un label très ouvert, rappelle le comité d'organisation. Chacun contribue selon ses moyens. Par exemple, un village peut proposer une petite

course ou un maire peut associer ce label à ses vœux. Il existe plein de façons de se mobiliser". L'idée étant de faire monter la température jusqu'en 2024 et de créer une émulation autour de l'événement.

Les communes labellisées sont également attendues sur la valorisation du sport à travers le bénévolat, la promotion de leurs pratiques, la découverte des sports paralympiques auprès des scolaires et la participation à divers challenges

imaginés par Paris-2024 liés à l'environnement, la jeunesse, etc. "On aimerait profiter des Jeux pour faire bouger les Français", lance-t-on du côté du comité d'organisation. Enfin, les communes "Terre de Jeux" bénéficient d'accès exclusifs aux informations et aux événements autour des Jeux à l'aide d'un groupe Facebook fermé. Un moyen de vivre au plus près l'événement du siècle pour le sport en France.

Nicolas BARBAROUX